



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Politique et réglementation

Question écrite n° 37596

#### Texte de la question

M Alain Brune attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des commerces de detail de proximite. En effet, il ressort qu'en 1987 les commissions departementales d'urbanisme commercial et le ministre du commerce ont autorise la creation de plus de 1 000 000 de metres carres de surfaces de vente a la grande distribution, soit 400 000 metres carres de plus qu'en 1986, c'est-a-dire une progression de 66 p 100. Il lui demande, en consequence, quelle est l'evolution prevue (en termes de nombres d'etablissements, d'emplois et de parts de marche) du petit commerce de detail (en produits alimentaires, d'une part, et en produits non alimentaires, d'autre part). Par ailleurs, il lui demande quelles mesures ont ete prises, en 1987, pour maintenir une activite commerciale en milieu rural.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Brune Alain](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37596

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** commerce, artisanat et services

**Ministère attributaire :** commerce, artisanat et services

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mars 1988, page 950